

Fiche Descriptive - Titre à Finalité Professionnelle de Directeur d'Entreprises de Sécurité Privée



Intitulé de la formation :

[TFP DSP](#) - Directeur d'entreprises de sécurité privée.

RNCP40552

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif de permettre au stagiaire de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires à la création, la gestion et le développement d'une entreprise de sécurité privée.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Appliquer la réglementation du livre VI du Code de la sécurité intérieure dans le cadre de ses activités
- Piloter une structure de sécurité privée sur les plans organisationnel, financier et stratégique
- Développer une activité commerciale et répondre à des appels d'offres publics et privés
- Manager des équipes dans le respect du droit du travail et des obligations en matière de sécurité
- Assurer la conformité réglementaire, la qualité des prestations et la satisfaction client

Ces compétences s'inscrivent dans les exigences du TFP Directeur d'entreprises de sécurité privée défini par la branche Prévention-Sécurité

Prérequis :

- Être titulaire d'une autorisation préalable, provisoire ou d'une carte professionnelle en cours de validité délivrée par le CNAPS
- Être titulaire :
 - soit d'un diplôme ou certification de niveau 5 (ou équivalent),
 - soit d'un diplôme de niveau 4 avec une expérience significative (minimum 3 ans) dans le secteur de la sécurité privée
- Maîtrise du français (écrit et oral)
- Aptitude à suivre une formation de niveau encadrement

Durée de la formation :

- Nombre total d'heures : 245 heures

- Horaires : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 (7 heures par jour).
- Examen final : 7 heures (1 journée)

Modalités et délais d'accès :

- Inscriptions : Ouvertes toute l'année, sous réserve des places disponibles.
- Délais d'accès : Entre 2 à 4 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.
- Modalités d'accès : Entretien individuel préalable pour valider les prérequis et définir les objectifs du candidat.

Tarifs :

- Coût total de la formation initiale : 3990 € net de TVA
- Coût de la formation par VAE : 3490 €
- Inscription avec le CPF : **S'inscrire avec le compte CPF**
- Modalités de paiement : Possibilité de paiement en plusieurs fois, France Travail, ou autres organismes.
- Effectif : 12 personnes maximum

Contacts :

- Responsable de la formation : Mme NIVEAUX Émeline
- Email : contact@tonnerre-formation.com
- Téléphone : 05 59 55 71 61
- Adresse : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- Site web : www.tonnerre-formation.com / www.tonnerre-asra.fr

Méthodes mobilisées :

- Approche pédagogique : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation professionnelles / Études de cas réels issus du secteur de la sécurité privée / Travail sur projet (création ou reprise d'entreprise) / Analyse d'appels d'offres et simulation de réponse / Approche orientée compétences et opérationnalité terrain
- Outils pédagogiques : Supports numériques (présentations, documents réglementaires, études de marché) / Plateforme pédagogique et ressources en ligne / Cas pratiques, exercices dirigés et travaux de groupe / Mise à disposition d'outils professionnels (modèles business plan, analyse SWOT, etc.) / Vidéoprojecteur, supports interactifs et documentation métier
- Intervenants : Formateurs experts du secteur de la sécurité privée

Modalités d'évaluation :

TONNERRE
CENTER

- Évaluation continue : Évaluations tout au long de la formation (QCM, études de cas, exercices pratiques) / Évaluation des compétences en situation professionnelle simulée / Travaux individuels et collectifs (projet de création, analyse stratégique, etc.) / Suivi pédagogique individualisé
- Évaluation finale :

Épreuves certificatives conformes au référentiel du TFP DSP :

- Évaluation théorique (questionnaire / analyse)
- Évaluation pratique (étude de cas, projet, soutenance)

Jury professionnel composé de représentants du secteur (collège salarié et employeur)

Délibération finale et délivrance de la certification en cas de réussite

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

Bloc de compétences 1 : Exercer son activité en appliquant la réglementation relative à l'environnement de la sécurité privée : 105 heures

Activité 1 : Application des textes relatifs à la sécurité globale et à la sécurité privée dans le cadre de ses missions

Cl. Vérifier la mise en œuvre de l'ensemble de la législation et de la réglementation relatives aux activités privées de sécurité, dans le cadre de l'activité de la structure

Séquence : Module juridique : 44h00

Environnement juridique de la sécurité privée

12h - Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires

Maîtriser :

- l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;
- l'architecture d'ensemble ;

- les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;
- le principe d'exercice exclusif ;
- le principe de neutralité ;
- la détention et usage des armes ;
- le port des uniformes et insignes ;
- les dispositions visant à éviter la confusion avec service public et sanctions (avec cas concrets) ;
- les spécificités des services internes ;
- le régime de la carte professionnelle DRACAR, les téléservices et télé@ctro.

12h - Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir :

- les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;
- la non-assistance à personne en danger ;
- l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- l'usurpation de fonctions ;
- l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;
- l'appropriation frauduleuse ;
- le fonctionnement des juridictions pénales.

4h - Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques

Connaître la législation relative :

- au respect de la vie privée ;
- au respect du droit de propriété ;
- aux juridictions civiles ;
- à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

4h - Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité)

Rapport de la sécurité privée :

- de la réglementation des services à la personne ;
- de la réglementation des installations classées et des habilitations nécessaires.

4h - Respecter la déontologie professionnelle

Respecter :

- le secret professionnel ;
- les principes déontologiques ;
- avertir sur les marchandages et les sanctions spécifiques qui y sont associées.

4h - Maîtriser l'environnement institutionnel

Connaître le rôle :

- du ministère de l'intérieur ;
- du délégué ministériel aux partenariats, aux stratégies et aux innovations de sécurité ;
- du préfet ;
- du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

4h - Maîtriser la réglementation relative à l'acquisition, la détention, l'importation, le transport et la conservation des armes

Connaître :

- les différentes catégories d'armes et autorisations administratives nécessaires pour mettre à

disposition des agents privés de sécurité les armes mentionnées à l'article R. 613-3 du code de la sécurité intérieure ;

– les conditions et modalités d'acquisition, de détention, d'importation, de transport et de conservation des armes autorisées (notamment nombre d'armes et de munitions autorisées, conditions de traçabilité des armes).

C2. Identifier le positionnement et l'organisation de la sécurité privée et les différents segments qui la composent, par rapport aux différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité, dans le contexte national et international

Séquence 2 : Connaissances stratégiques : 40h00

Connaissances stratégiques

8h - Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité.

Rôle des forces de sécurité publique d'État

Maîtriser :

- le schéma de la chaîne pénale complète (justice / pénitentiaire) ;
- les grandes missions (sécurité générale, investigation, maintien de l'ordre, renseignement) ;
- les autres domaines de la sécurité : défense, douanes ;
- l'organisation des forces de sécurité publique (police et gendarmerie nationales) ;
- les compétences territoriales en matière de sécurité ;
- personnels (statuts, corps et grades).

4h - Connaître le rôle de la police municipale

Savoir quelles sont :

- les compétences de la police municipale ;
- les relations entre les collectivités territoriales, la police municipale et la sécurité privée.

4h - Connaissance des phénomènes criminels

Maîtriser :

- les divers outils statistiques ;
- l'évolution de la délinquance ;
- les incivilités.

4h - Organisation du secteur de la sécurité privée

Connaître :

- l'histoire de la sécurité privée ;
- quels sont les personnels concourant à la sécurité privée (effectifs, évolution) ;
- la place des entreprises de sécurité privée (nombre, répartition, caractéristiques) ;
- les clients de la sécurité privée (caractéristiques, évolution).

4h - Spécificités par branche

Maîtriser la répartition entre :

- surveillance humaine (gardiennage et entreprises exerçant avec l'usage de chiens) ;

- sûreté aéroportuaire ;
- protection physique des personnes ;
- télésurveillance ;
- transport de fonds ;
- agence de recherches privées (uniquement à titre d'information).

4h - Informations relatives aux métiers de la sécurité incendie

Connaître :

- la réglementation sécurité incendie relative aux immeubles de grande hauteur (IGH) et établissements recevant du public (ERP) ;
- les qualifications de sécurité incendie et secours à personnes (SSIAP1, 2 et 3).

4h - Formation universitaire et professionnelle en matière de sécurité

Distinguer :

- la formation scolaire et universitaire ;
- la formation professionnelle (certificat de qualification professionnelle, titres) ;
- les centres de formation, formation professionnelle continue.

4h - Évolution et prospective de la sécurité privée

Identifier :

- les charges indues ;
- les nouveaux secteurs à envisager ;
- les évolutions de la sécurité des entreprises, demande sociale de sécurité.

4h - Environnement européen et international

Connaître :

- la sécurité privée dans les autres pays européens ;
- la directive services ;
- la directive en matière de transport de fonds transfrontaliers ;
- l'environnement international.

Activité 2 : Mise en œuvre opérationnelle des missions de sécurité privée dans le respect de la réglementation relative aux activités de sécurité privée

C3. Vérifier la mise à disposition et l'opérationnalité des équipements liés aux diverses missions de sécurité privée (surveillance, gardiennage, vidéosurveillance, sécurité incendie) auprès des équipes opérationnelles de sa structure afin de garantir leur sécurité

C4. Maîtriser l'ensemble des consignes et procédures d'exploitation relatives aux missions de sécurité privée, y compris dans le cadre de l'accueil de personnes en situation de handicap, afin de piloter leur application opérationnelle par l'ensemble des acteurs de la structure

Séquence 3 : Connaissance de la matière de sécurité privée : 21h00

Equipements et techniques en matière de sécurité privée

2h - Connaître les consignes et procédures d'exploitation et les mains courantes

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Connaître les équipements de communication interne fixes, mobiles et embarqués

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Équipements de protection individuelle

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Rondes de surveillance et systèmes de contrôle de rondes

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Équipements de protection mécanique (périphérique et périmétrique)

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Équipements de protection électronique (périphérique, périmétrique et volumétrique) et systèmes d'alarmes

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Systèmes de contrôle d'accès

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;

- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Systèmes de vidéosurveillance et de télésurveillance et l'intervention sur alarme

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Équipements de sécurité incendie

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;



- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

2h - Evacuations

Gérer :

- l'équipement ou les techniques de la sécurité privée ;
- le corpus juridique associé ;
- les évolutions technologiques attendues ou potentielles.

1h - Evaluation finale Bloc 1

Questionnaire à choix unique

Bloc de compétences 2. Piloter la performance de la structure sur les plans organisationnel, budgétaire et financier : 48 heures

Activité 3 : Conduite d'un projet de création ou de reprise d'une structure de sécurité privée : 18 heures

C5 Réaliser une étude de marché, à partir de l'analyse de l'environnement concurrentiel et en utilisant des outils d'aide à la décision (méthode SWOT) afin de déterminer les facteurs de réussite d'un projet de création d'une structure

C6 Établir le diagnostic fonctionnel de la structure, en analysant son organisation, ses ressources et son portefeuille clients afin de définir un plan d'action adapté à son développement

Management de l'entreprise et des moyens

6h - Connaître les modalités de création d'entreprise.

- Maîtriser les processus de création d'une entreprise en général et d'une entreprise de sécurité en particulier.

6h - Connaître les modalités de reprise et rachat d'entreprise

Savoir :

- le droit applicable en la matière ;
- les obligations en matière de succession ;
- les obligations pour le repreneur ;
- les spécificités liées au domaine de la sécurité privée.

6h - Connaître les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet

Maîtriser :

- la connaissance du marché ;
- l'étude concurrentielle ;
- le business plan initial et les stratégies de développement.

TONNERRE
CENTER

6h - Analyser les risques

Être capable :

- d'analyser des risques locaux de l'entreprise (bail, domiciliation, risques afférents, avec chiens, véhicules) ;
- d'analyser le risque image/réputation (l'image de la sécurité privée en France).

6h - Examiner les approches juridiques

Maîtriser :

- les formes juridiques des sociétés et conséquences afférentes ;
- les statuts fiscal et social des dirigeants ;
- les normes et certifications existantes.

6h - Examiner les approches financières

Gérer :

- la comptabilité d'entreprise ;
- comprendre les termes et mécanismes financiers.

6h - Étudier le seuil de rentabilité

Maîtriser les concepts :

- de fonds propres ;
- de moyens nécessaires pour démarrer l'activité.

6h - Connaître les aides et prévoyance

Gérer et anticiper les moyens :

- d'aides ;
- de financement ;
- de négociation de prêt ;
- d'assurance.

BC3. Élaborer la stratégie commerciale et le développement de l'offre de services dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail : 52 heures

Activité 5 - Développement de la stratégie commerciale : 36 heures

C9. Élaborer une stratégie commerciale, en étant en constante veille de l'environnement, de la concurrence, des besoins de la clientèle et en utilisant les moyens adaptés dans l'objectif de développer le chiffre d'affaires de la structure

C10. Développer une stratégie marketing en structurant l'offre de services et en intégrant les outils digitaux afin d'étendre la notoriété de la structure

C11. Piloter l'étude des appels d'offres publics ou privés, en analysant leurs contenus, en tenant compte de la capacité de la structure à réaliser les prestations demandées (missions, ressources humaines, technologies), en veillant à l'équilibre financier de la structure de façon à répondre de façon appropriée

Management de l'entreprise et des moyens

6h - Étudier la stratégie commerciale et marketing

Connaître :

- le type de publicité autorisée ;
- les moyens de recherche de clients (droit en la matière) ;
- l'évolution du secteur de la sécurité privée selon la conjoncture économique.

Capacité à répondre à un appel d'offre

5h - Connaissance des donneurs d'ordre publics : droit des contrats administratifs

État, ministère :

- collectivités territoriales ;
- marchés spécifiques et risques associés.

5h - Connaissance des donneurs d'ordre privé : droit des contrats privés

Connaître :

- les variétés des entreprises et clients privés ;
- les services internes de sécurité privée et services incendie ;
- les marchés spécifiques et risques associés.

5h - Trouver un appel d'offres

Mener des actions de :

- veille ;
- dématérialisation des appels d'offres.

5h - Analyser (d'un point de vue théorique) un appel d'offres

Maîtriser :

- la décomposition d'un prix horaire ;
- la décomposition du prix d'une prestation / marges.

5h - Réceptionner et répondre (d'un point de vue pratique) à un appel d'offres

- Analyser les besoins ;
- Savoir dire non au client ;
- Conseiller le client ;
- Présenter et défendre son offre.

5h - Gestion de projet

Par une étude de cas et mise en situation

Activité 6 : Suivi de l'offre de services : 16 heures

C12. Piloter la réalisation de la prestation et ou du service, en analysant les indicateurs qualité mis en place, les outils de suivi, en évaluant les dysfonctionnements et en proposant des améliorations ou actions préventives ou correctives, afin de satisfaire aux exigences de résultat du client

C13. Concevoir un plan d'action de progrès, à partir de l'analyse des risques, des dysfonctionnements constatés, des réclamations du client, pour proposer des prestations supplémentaires et contribuer à l'amélioration de l'offre de service

Capacité à répondre à un appel d'offre

5h - Savoir gérer la relation clientèle

Maîtriser :

- le suivi du contrat ;
- le processus de sous-traitance ;
- les droits du client et donneur d'ordre ;
- les avenants au contrat.

6h - Maîtriser la communication d'entreprise

Gérer la communication interne et externe et la communication de crise.

5h - Gérer la rupture de contrat

Gérer :

- les cas de rupture ;
- les conséquences de la rupture, et notamment ses aspects juridiques.



TONNERRE
CENTER

BC4. Manager les ressources humaines d'une structure de sécurité dans le respect des conditions de santé et de sécurité au travail : 40 heures

Activité 7 Gestion opérationnelle des équipes : 20 heures

C14. Piloter la réalisation des prestations en formalisant l'ensemble des procédures à respecter, notamment dans l'accueil des personnes en situation de handicap, en mettant en place des actions de formation ou d'information, afin de prévenir les dysfonctionnements et les risques relatifs à la sécurité des biens et des personnes

C15. Concevoir un système cohérent de communication et d'information, descendante et remontante, en impliquant les cadres de proximité et en les accompagnant dans la mise en place d'outils digitaux afin d'assurer leur utilisation par les équipes concernées

Module juridique Droit du travail

16h - Connaître la réglementation applicable aux conditions de travail

- Connaître la réglementation des conditions de travail ;
- Connaître les règles de représentation du personnel ;
- Connaître la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ;
- Connaître les acteurs institutionnels.

4h - Connaître les rapports collectifs du travail

- Connaître la réglementation applicable aux rapports collectifs du travail et la responsabilité du chef d'entreprise.

Activité 8 Gestion des ressources humaines : 20 heures

C16. À partir des besoins humains identifiés, piloter le processus de recrutement et d'intégration de futurs collaborateurs y compris en situation de handicap, en adaptant le cas échéant le poste de travail, afin de mettre en œuvre les prestations demandées par le client

C17. Élaborer le plan de développement des compétences de la structure, en tenant compte des évolutions sociétales, technologiques et stratégiques et des entretiens professionnels pour permettre le maintien dans l'emploi et la montée en compétences des collaborateurs y compris en situation de handicap

Module juridique Droit du travail

12h - Maîtriser les connaissances relatives au contrat de travail
– Connaître les règles d'embauche et de rupture du contrat de travail.
– Connaître les conditions de conclusion du contrat de travail.

4h - Connaître la réglementation pénale en droit du travail.
– Connaître les infractions en matière de droit du travail.

4h - Analyser des cas.
– Rupture de contrat et accident du travail.



TONNERRE
CENTER